

Argumentation & citoyenneté (20 juin 2016)

Esperanza 21 se réjouit de constater que l'école s'intéresse de plus en plus aux « pratiques argumentatives ». Leur lien avec la naissance et le développement de l'esprit critique est quasi unanimement reconnu. Il en découle qu'apprendre à exercer son esprit critique prépare l'élève à son rôle de citoyen.

Ainsi, Marie Gaussel, chargée d'étude et de recherche à l'Institut français de l'Éducation (IFE), développe une analyse fort intéressante "Développer l'esprit critique par l'argumentation : de l'élève au citoyen".

Nous reprenons ci-après les idées forces de ce Dossier n° 108 de l'IFE (Février 2016), que nous avons publié à <http://www.esperanza21.org/cultures>

C'est une mission de l'école que de permettre à chacun d'accéder à la capacité de juger par soi-même, tout en ayant conscience de son appartenance à une même société, de ses pouvoirs et devoirs citoyens, de chercher à améliorer la vie de tous, en partageant les valeurs humanistes de respect, de solidarité et de responsabilité.

Cela passe par la construction de la pensée réflexive et de l'esprit critique dans les débats qui peuvent être suscités dans la quasi-totalité des situations et apprentissages scolaires.

Nécessitant des dispositifs pédagogiques appropriés, cette compétence professionnelle doit être acquise ou développée par la formation des professeurs.

Que veut dire « argumenter » ?

Argumenter ne peut pas être réduit à chercher à convaincre.

C'est communiquer, mettre en débat sa propre opinion en donnant les critères et éléments susceptibles de la fonder. C'est aussi entendre et discuter l'opinion d'autrui.

Ce discours spécifique est en interaction avec la pensée réflexive. Tous deux se développent en synergie.

En visant à modifier les opinions des autres, l'argumentation permet de mettre les siennes à l'épreuve. Argumenter c'est autant agir sur l'opinion des autres que sur la sienne. Elle permet à l'opinion de gagner en objectivité jusqu'à devenir connaissance.

C'est pourquoi on s'entend à reconnaître qu'argumenter, échanger des arguments, est vital en démocratie.

L'argumentation devient alors un moyen de réguler la vie démocratique en cherchant des solutions élaborées et plausibles.

Certes argumenter a pour objet de convaincre l'autre, mais celui-ci doit rester libre de choisir d'adhérer ou non au raisonnement, donc l'orateur doit n'utiliser que des techniques éthiques, à minima non coercitives.

A ces conditions, il s'établit un climat de confiance entre les interlocuteurs, rendant crédible celui qui prend la parole, priorisant le raisonnement logique, pourtant non dénué d'émotion de part et d'autre.

Apprendre à argumenter à l'école ?

Le programme du nouvel "enseignement moral et civique" met en œuvre des principes :

- penser et agir par soi-même et avec les autres ; pouvoir argumenter ses positions et ses choix (*principe d'autonomie*)
- comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (*principe de discipline*)
- reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (*principe de la coexistence des libertés*) ;

« Il s'agit d'un enseignement de la règle et du droit, qui porte sur l'apprentissage progressif des normes de la vie démocratique, sur la formation du jugement moral conçu comme jugement raisonné, dialogique et critique, ou encore sur la compréhension du principe de l'égalité considération des personnes » (Pierre Kahn, 2015).

Quelles formes peut prendre cet apprentissage ?

En premier, très concrètement, les élèves peuvent être sollicités pour mieux organiser leur vie collective au sein de l'établissement.

Des expériences pédagogiques dès les écoles maternelles et primaires, se développent en France depuis plusieurs années sous la forme de débats argumentés, « débats citoyens », discussions à visées démocratique et philosophique. C'est une approche pertinente pour encourager les jeunes élèves à confronter leurs idées et à adopter une distance critique face à des éléments de leur vie sociale, familiale, culturelle et citoyenne.

Cette approche mobilise souvent la **lecture**, la **documentation**, le **questionnement** et la **discussion** ou le **dialogue**.

Mais l'élément le plus important du dispositif est la mise en place d'une **communauté de recherche** qui favorise l'échange des idées et les interactions sociales. On considère que cette pédagogie initie l'élève à la pensée logique, lui fournissant des outils pour comprendre, examiner et juger plus objectivement.

Ce dispositif pédagogique a été précédé par nombre de méthodes actives qui placent l'élève au centre des processus d'apprentissages.

Voici plus de trente années, la « pédagogie d'éveil » a elle-même donné naissance à des démarches constructivistes, comme la démarche scientifique alliant créativité et rigueur. Peu à peu, l'enseignant « transmetteur de savoirs » a fait place au professeur accompagnant l'élève qui remanie ses opinions ou représentations, éminemment subjectives, vers des connaissances de plus en plus objectivées.

Le rôle de l'enseignant pédagogue n'est plus de transmettre les savoirs, mais de stimuler la pensée des élèves de façon à les amener vers la conceptualisation par transformation, catégorisation et reformulation à partir d'une pratique régulière de débats, traversant, autant que possible, les frontières des disciplines.

Ce type de débat, qui doit être régulé, est considéré comme une discussion sur une question controversée entre plusieurs élèves qui essaient de modifier les opinions ou les attitudes des uns et des autres, dans l'objectif idéalement de trouver une position commune, étayée par des arguments raisonnés. « *Dans cette optique, le travail scolaire du débat régulé porte sur les modes de mise en jeu de sa propre position sous la forme d'un développement d'arguments et d'énoncés, sur la possibilité pour chacun d'intervenir librement; sur le respect de la parole des autres et sur son intégration dans son propre discours* » (Gagnon, 2010).

La pratique du débat fait appel à des capacités linguistiques (reformulation, concession, réfutation, intégration), cognitives (stratégies argumentatives, pensée critique, prise de position) et sociales (analyse du contexte de production et de réception du discours).

Le thème choisi se rapproche de ceux des débats actuels et des enjeux réels pour la société, ils se basent sur les capacités d'étonnement, d'interrogation et de doute des élèves.

Le questionnement (sur le monde physique, sur le monde social, sur soi et les autres) amorce le processus de la pensée. « *Le travail de l'élève à travers le questionnement, consiste donc à apprendre, à analyser, à essayer de comprendre et de mettre à jour les contradictions qui sont à l'œuvre dans une affirmation, ou une proposition* » (Cazenave, 2008).

Mais il s'agit bien du questionnement de l'élève, de celui qui apprend. Et non plus du questionnement de "l'enseignant" qui connaît déjà la réponse, une réponse, et simule de ne pas savoir!

Outre l'enjeu de construction de savoirs disciplinaires, il s'agit aussi d'éducation à la citoyenneté autour de deux approches complémentaires :

- l'apprentissage du respect de soi et des autres, des responsabilités, de l'écoute et de la prise de parole
- l'apprentissage dans des situations d'échange, de coopération et des principes démocratiques sur lesquels sont fondées les valeurs de la République.

Autant de compétences que le pédagogue devra veiller à consolider dans la durée, en lien avec le plus grand nombre de disciplines et de situations variées, pour favoriser l'apprentissage de compétences transversales et opérationnelles.

Ainsi, l'Ecole peut et doit être celle de la citoyenneté, mais cela nécessite une autre conception de l'élève, acteur de ses apprentissages, et du professeur pédagogue, bâtisseur de situations pertinentes à cet effet. Accompagnateur vigilant de l'élève qui apprend.

Cela ne se fera pas sans une formation professionnelle clairement orientée dans le même sens, continue et participative.